



# CCIG info

Bulletin d'information de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

## Votations du 15 mai 2022

Loi sur le cinéma et Développement des acquis de Schengen (Frontex) : la CCIG recommande le OUI. **▶ PAGE 3**

## Commerce international

Témoignages de participants à la **délégation économique** qui s'est rendue au Havre du 10 au 12 mars derniers. **▶ PAGE 4**

## Politique fédérale

Rencontre exclusive des Membres de la CCIG avec le conseiller fédéral **Guy Parmelin**. **▶ PAGE 5**

### PRÉVOYONS ENSEMBLE LA PÉRENNITÉ ET LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

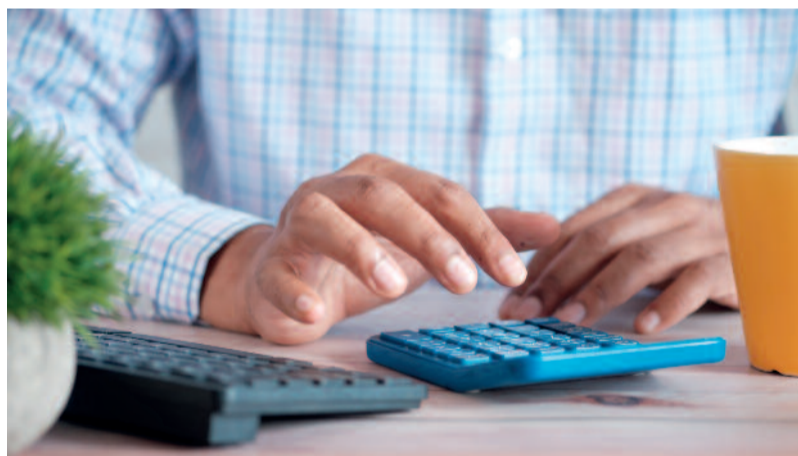
N°1 en Suisse | 2'000 produits | 20 agences | 1'000 transactions par an  
T.022 700 22 22 | www.remicom.com | pme@remicom.com



## Fiscalité

# Imposition minimale des multinationales : un réel défi pour la Suisse

Le Conseil fédéral a mis en consultation l'application du projet de l'OCDE visant à instaurer un impôt minimal de 15 % sur le bénéfice de certaines entreprises. Si ce projet touche un nombre limité de sociétés, principalement celles qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions de francs, cette réforme représente néanmoins un changement de paradigme en matière fiscale.



Cette réforme est souvent décrite comme un « big bang fiscal ». Non pas en termes du montant d'impôts prélevé, mais en termes de systéma-

tique de prélèvement : pour la première fois, la Suisse est obligée – pour des motifs internationaux – de relever l'imposition de certaines

entreprises ; jusqu'alors, la fiscalité était intrinsèquement liée à la souveraineté des Etats.

Certes, la Suisse a participé aux discussions internationales de l'OCDE et du G20 sur l'imposition minimale des grandes sociétés multinationales, mais les défis que cette réforme représente sont conséquents. Le gouvernement fédéral a donc mis en consultation un projet visant à introduire un impôt minimal pour certaines entreprises. Si, intuitivement et du point de vue de la concurrence fiscale, la Suisse n'a pas forcément intérêt à augmenter

sa fiscalité, c'est sous l'aspect de la répartition des recettes fiscales entre les pays que c'est important. En effet, si un Etat n'applique pas ce seuil minimal de 15 %, d'autres pourront percevoir la différence, pour autant qu'une succursale de l'entreprise imposée y ait un siège. En d'autres termes, l'impôt supplémentaire payé par ces entreprises, s'il n'est pas dû en Suisse, sera prélevé par des Etats étrangers et servira à leurs prestations publiques. C'est dans ce cadre bien précis qu'il y a un intérêt pour la Suisse à conserver la substance fiscale sur son territoire tout en maintenant

une certaine compétitivité. En effet, la fiscalité attractive helvétique a été l'un des arguments importants pour vanter les conditions cadre de notre pays à l'étranger. Bientôt ce ne sera plus possible, à tout le moins pour les grandes sociétés qui, avec leurs bénéfices, financent de manière substantielle nos prestations publiques.

Les PME, qui composent 99 % de notre tissu économique, ne seront pas concernées par cette modification. En 2020, sur les 43 000 sociétés que compte le canton de Genève, 0,5 % d'entre elles se sont

suite page 2

Bachelor, Master, MBA, DBA, formations continues

## Osez la formation!

eduQva, IACBE & ISO 9001

022 979 33 79 [esm.ch](http://esm.ch)

Révélez vos talents et osez l'action!

## Bachelors en Communication d'entreprise Management international

aussi sport-études

022 979 33 79 [esm.ch](http://esm.ch)

VINCENT SUBILIA  
Directeur général



## La CCIG résiste et innove

L'Assemblée générale annuelle - qui s'est déroulée le 13 avril dernier - est, par définition, un moment où l'on s'arrête pour regarder le chemin parcouru et dresser un bilan.

Comme l'an passé, l'actualité sanitaire a dicté un certain nombre de nos activités, allant des prises de position pour la défense des entreprises et secteurs les plus lourdement affectés par les mesures de protection jusqu'aux prestations ad hoc : guichet-conseil Covid puis service d'aide à la digitalisation. Ce dernier est d'ailleurs toujours opérationnel et propose aux PME qui ne savent par quel bout amorcer leur transition digitale une analyse de situation gratuite.

2021 a surtout vu la CCIG poursuivre, avec opiniâtreté, sa montée en puissance, illustrée notamment par le lancement de deux nouveaux services : Bilan Santé PME et le Diagnostic Durabilité. En parallèle, elle s'est dotée d'une Charte durabilité et le Rapport annuel (dont, incidemment, la version complète n'est désormais disponible que sous forme électronique) comporte, pour la première fois, une section « Rapport RSE ».

2022 a, quant à elle, démarré sur les chapeaux de roue avec le partenariat noué entre la CCIG et la Fongit, aux termes duquel la CCIG contribuera au Fonds d'innovation à hauteur de 150 000 francs sur une période de trois ans et s'associera à la promotion de ce fonds, en fédérant d'autres contributeurs représentatifs du milieu économique genevois.

En février, l'Association économique romande pour une infrastructure aéroportuaire performante (AERIA+) a officialisé son lancement. Résultat des efforts de la CCIG qui a initié ce projet et fédéré les principales associations économiques romandes, celle-ci a vocation à réunir le plus grand nombre d'entreprises comptant sur une plateforme aéroportuaire performante et un réseau de desserte de qualité pour exercer leur activité économique.

« Qui n'avance pas, recule » dit le proverbe. C'est si vrai que, le premier quart de 2022 à peine terminé, les préparatifs pour l'organisation du Congrès mondial des chambres de commerce, dont la 13<sup>e</sup> édition aura lieu à Genève en juin 2023, vont déjà bon train. La CCIG a enregistré un nombre record de nouvelles adhésions en 2021 : nous prenons cela comme un précieux témoignage de confiance et un encouragement à continuer sur la voie ambitieuse que nous nous sommes tracée, au service de l'économie genevoise.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

acquittées de 71% de l'impôt sur le bénéfice. C'est ce pourcentage qui est principalement visé par cette réforme. Il faut souligner qu'une partie importante des personnes morales ne paient pas ou peu d'impôt sur le bénéfice.

### Une politique économique ambitieuse

Pour préserver ce tissu fiscal très fragile, tant la Suisse que Genève ont mené une politique économique active pour défendre des conditions cadre attractives et maintenir une prospérité aux niveaux fédéral et cantonal, dopée par une compétitivité en matière fiscale. Il faut se rappeler qu'une grande entreprise qui fait du bénéfice et qui paie un impôt sur le bénéfice est aussi, la plupart du temps, un employeur important. Elle fait appel à des fournisseurs externes et participe donc à la création d'emplois indirects. En plus de payer des impôts, les grandes entreprises alimentent les

caisses d'assurance sociale. D'ailleurs, dans ce domaine, la Suisse ne connaît actuellement pas de politique avantageuse qui lui permettrait d'être plus compétitive que d'autres pays.

La dernière grande réforme fut la réforme fiscale et de l'AVS (RFFA), entrée en vigueur en 2020 et qui a signé la disparition d'un des atouts majeurs de la Suisse : les statuts fiscaux spéciaux. Pour maintenir la compétitivité de la Suisse, le taux d'impôt ordinaire a été – à juste titre – harmonisé et abaissé pour les entreprises. En effet, il fallait modérer l'impact de l'augmentation de l'impôt pour les sociétés à statut, généralement des multinationales, qui payaient un impôt sur le bénéfice à un taux préférentiel.

Ces sociétés ont vu leurs impôts grimper avec la RFFA, malgré des outils mis en place lors de la réforme pour favoriser l'innovation,

la recherche et le développement (R&D). Avec la nouvelle réforme de l'OCDE, le fisc suisse, après seulement deux exercices, doit frapper à la porte de ces gros contributeurs une nouvelle fois. Non seulement une partie des mesures d'accompagnement mises en place lors de la RFFA devront disparaître – comme les mesures R&D – mais, en plus, le taux d'impôt va à nouveau augmenter, d'environ 1 point.

### L'avis de la CCIG

Au stade du projet et sur la base des éléments de réponse des Membres de la CCIG, la révision constitutionnelle proposée est pertinente. En comparaison internationale, la Suisse doit toutefois maintenir sa compétitivité et son attractivité. Ainsi, s'il est simple de se positionner sur le changement constitutionnel, la discussion sur les éventuelles mesures d'accompagnement nécessaires au maintien de notre compétitivité ne fait que commencer. ■

## Le projet en bref

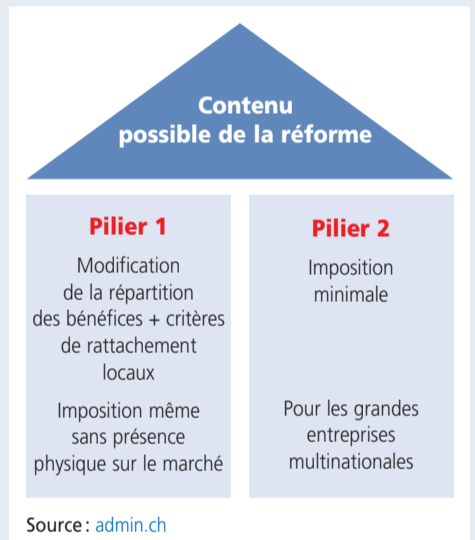
Le projet conjoint de l'OCDE et du G20 pour une imposition minimale repose sur deux piliers :

1. Le **premier pilier** vise à permettre à certains Etats d'imposer des entreprises actives dans l'économie numérique sur le lieu de leur activité et non au siège de la société. Les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel dépasse les 20 milliards d'euros et dont la marge de bénéfice est supérieure à 10% devront déclarer une partie de leurs bénéfices dans la zone de leur marché. En Suisse, cela devrait concerner un nombre très restreint d'entreprises (moins de 10).
2. Le **deuxième pilier** est celui qui est au centre des discussions. Il prévoit l'instauration d'un taux d'imposition minimal de 15% pour les sociétés internationales dont le chiffre d'affaires annuel est d'au moins 750 millions de francs. Cela devrait concerner quelques centaines d'entreprises suisses et quelques milliers de filiales en Suisse de groupes étrangers.

Ces grands groupes seront de toute manière imposés davantage, que ce soit par la Suisse ou par des Etats tiers. La Suisse pourra également imposer des entreprises qui ne seraient pas assez imposées par un pays étranger, par exemple dans les îles anglo-saxonnes.

Le projet qui a été mis en consultation par le Conseil fédéral vient précisément permettre cette imposition supplémentaire, tout en préservant les PME de cette augmentation.

■ POUR EN SAVOIR PLUS : <https://tinyurl.com/imposition-minimale>



SPGI COMMERCIAL  
PROPERTY  
ADVISORS

## QUARTET Genève | Rue de Lyon 114-120

Bureaux et ateliers de 140 à 6'000 m<sup>2</sup>  
Arcades au rez-de-chaussée de 110 à 600 m<sup>2</sup>  
Campus mixte avec spacieuses cours arborées  
Hôtel, fitness, café et restaurant  
Desserte logistique de plain-pied  
Monte-charges de 4T  
Dès CHF 200.-/m<sup>2</sup>/an, disponibilité immédiate  
[www.quartet.ch](http://www.quartet.ch)

SPGI Geneva SA [geneva.spgi.ch](mailto:geneva.spgi.ch)  
Alexandre Schwab 022 707 46 67 | [als@spgi.ch](mailto:als@spgi.ch)

## À louer

Locaux  
industriels  
neufs au  
centre-ville

IN ASSOCIATION WITH  
CUSHMAN &  
WAKEFIELD

© Adrien Barakat

Votation du 15 mai 2022

# Favoriser la création d'emplois et les relations avec l'Europe

La CCIG a pris position sur deux des trois objets fédéraux qui seront soumis à la votation le 15 mai prochain. Explications.

## Développement de l'acquis de Schengen (FRONTEX)

L'accord de Schengen, auquel la Suisse a adhéré en 2008, a supprimé les contrôles aux frontières entre les pays concernés. Parallèlement, un espace de sécurité commun a été créé, dans lequel les forces de police collaborent étroitement par-delà les frontières. L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) a été créée pour protéger cet espace. En raison d'importants mouvements de réfugiés et de l'augmentation de la criminalité transfrontalière, l'Union européenne (UE) dote Frontex depuis quelques années de plus de personnel, d'équipement et de moyens financiers. En tant que membre de Schengen, la Suisse est également tenue de participer au développement de Frontex. Le Parlement a ainsi approuvé une augmentation, par étapes, de la contribution suisse, qui passe de 24 mil-

lions aujourd'hui à 61 millions de francs par an d'ici à 2027. Frontex fait partie des accords Schengen/Dublin. Si la Suisse n'adopte pas les développements de Frontex, l'accord de Schengen cessera automatiquement de s'appliquer, au bout de six mois (sans nécessiter une dénonciation de l'UE), conformément à l'article 7 du traité. Pour l'économie, il est clair que seul un personnel bien formé et des moyens suffisants provenant de tous les pays permettront de respecter les droits de l'homme et de remédier aux abus dans la protection des frontières extérieures de l'Europe. La Suisse profite de manière décisive de la sécurité en Europe. **C'est pourquoi la CCIG recommande de voter OUI à cet arrêté.**

Voir l'article «Accueil versus sécurité, le faux débat du référendum Frontex» pour mieux comprendre

les critiques adressées à l'agence Frontex et de quelle manière le référendum prétend y répondre. Il crée en effet une confusion entre politique migratoire et sécuritaire; or sortir de Frontex n'aura aucun impact ni sur l'accueil, ni sur la situation des personnes réfugiées ou migrantes, ni sur le respect des droits fondamentaux aux frontières. Il risque au contraire d'empirer cette situation, tout en pesant fortement sur la sécurité et l'économie de la Suisse. **À lire sur le blog de la CCIG: [www.ccig.ch/blog](http://www.ccig.ch/blog)**

## Loi sur le cinéma

La modification du 1<sup>er</sup> octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin) demandera aux plateformes de streaming et entreprises qui diffusent du contenu audiovisuel en ligne (films ou séries) de réinvestir 4 % de leurs recettes

brutes réalisées en Suisse dans la production nationale. Cette modification inclut également l'obligation de proposer 30 % de films et séries européens, comme c'est déjà le cas dans la plupart des pays d'Europe.

La modification de la loi sur le cinéma profitera au tissu économique suisse dans son ensemble. Elle renforce la branche audiovisuelle en offrant la possibilité de financer des

projets plus ambitieux qui créeront de nombreux emplois (réalisateurs, métiers techniques, comédiens). La multiplication des tournages en Suisse bénéficiera également aux entreprises locales (hôtellerie, restauration, etc.). Pour le public, cela signifie une augmentation de l'offre avec des projets plus ambitieux tournés en Suisse. **C'est pourquoi la CCIG recommande de voter OUI à cette modification.**

### Prises de position de la CCIG

Initiative Arrêté fédéral du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) no 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen) (FF 2021 2333)

OUI

Modification du 1<sup>er</sup> octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin) (FF 2021 2326)

OUI

CIRQUE DU SOLEIL®

LUZIA™

OFFREZ-VOUS L'EXPÉRIENCE VIP  
POUR UN MOMENT INOUBLIABLE

ESPACE PRIVÉ  
COCKTAIL DINATOIRE  
VISITE DES COULISSES  
OFFRES DE GROUPE

DU 28 MAI AU 3 JUILLET

PLAINE DE PLAINPALAIS  
GENÈVE

PARTENAIRE OFFICIEL

MÉXICO

PARTENAIRES MEDIAS

20 Le Matin Dimanche

Personnalisez votre package. Contactez-nous pour plus de renseignements: [adrien@instenslive.ch](mailto:adrien@instenslive.ch)

## Commerce international

# Un havre d'innovation très inspirant !

Une délégation genevoise forte d'une vingtaine de participants s'est rendue au Havre du 10 au 12 mars derniers. Elle était menée par le président de la CCIG, Gilles Rufenacht, et son directeur général, Vincent Subilia, en collaboration avec la Chambre de commerce CCI Seine Estuaire.

À leur retour, le CCIGinfo a interrogé les participants : **1.** Quels étaient vos objectifs en vous inscrivant à cette délégation économique ? **2.** Vos objectifs ont-ils été atteints ? **3.** Que vous ont inspiré ou appris les personnes rencontrées et les infrastructures visitées ?

### Marie Chappuis-Barbey

vice-présidente du Conseil administratif de la Ville de Genève, en charge du Département de la sécurité et des sports, Ville de Genève



**1.** En premier lieu, il s'agissait pour moi d'échanger avec des entrepreneurs genevois, de rapprocher la Ville de Genève du monde économique et d'être à l'écoute de leurs défis et de leurs préoccupations. Le Conseil administratif a récemment créé une délégation à l'économie que j'ai le plaisir de présider depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Nous travaillons sur la création d'un portail économique, qui recensera sur le site internet de la Ville de Genève des informations utiles pour les entreprises établies sur notre territoire, ou qui souhaitent s'y implanter. Les échanges avec les Membres de la CCIG permettent d'enrichir nos réflexions et de mieux cerner les attentes et les besoins du monde économique, notamment dans l'optique d'élaborer une stratégie économique municipale.

Et bien entendu, il s'agissait aussi de découvrir Le Havre, une ville de taille relativement comparable à celle de Genève et qui mène des projets intéressants dans le domaine culturel, sportif ou de l'aménagement du territoire. Ce sont deux villes ouvertes au monde et tournées vers l'international. Il y a donc des similitudes et de belles choses à faire ensemble.

**2.** Pleinement. Les échanges avec les membres de la délégation ont été riches et constructifs : on avance souvent bien plus vite grâce aux contacts informels qu'autour d'une table de conférence. Je me réjouis de poursuivre ce dialogue à Genève et je remercie la CCIG d'avoir initié et organisé cette délégation.

Ce séjour au Havre aura aussi été pour moi l'occasion d'une prise de contact avec des entrepreneurs havrais, des élus locaux ou des représentants de l'Etat. Ces rencontres pourront être réactivées à l'avenir. Dans le domaine sportif par exemple, j'ai la volonté de développer la pratique sportive dans l'espace public et d'exploiter davantage le fort potentiel de notre ville afin de faire de Genève une salle de sport à ciel ouvert. La ville du Havre est engagée dans les mêmes réflexions, avec une forte volonté de développer les pratiques sportives en libre accès, notamment dans le cadre du réaménagement de ses quais. Nos objectifs concordent et il y a donc certainement un intérêt pour mon département à suivre ce qui se fait au Havre.

Le Havre a aussi une expertise en matière de gestion des risques industriels qui pourrait être intéressante dans le cadre du groupement intercommunal du service d'incendie et de secours que je pré-

side à Genève. Au-delà des contacts très intéressants avec les acteurs économiques, il y a de nombreux domaines où la Ville de Genève et la Ville du Havre peuvent travailler ensemble.

**3.** Le Havre, malgré ses difficultés en matière de chômage par exemple, montre un élan et une audace remarquables. J'aimerais que Genève fasse preuve du même état d'esprit. Une ville doit avoir des grands projets, qu'ils soient sportifs, culturels ou en matière d'aménagement. Or on a parfois tendance, dans notre ville, à se rêver international mais à manquer d'ambition lors des votations. On peut penser à la Cité de la Musique par exemple, ou à la rénovation du Musée d'art et d'histoire il y a quelques années. Ce n'est heureusement pas toujours le cas et des projets comme la Nouvelle Comédie ou la Plage des Eaux-Vives ont pu voir le jour et ont rencontré, dès leur inauguration, un immense succès auprès de la population genevoise. Cela démontre bien à quel point ces projets d'envergure marquent l'identité d'une ville et sont importants pour son attractivité et sa dynamique. Genève a un potentiel extraordinaire, des atouts dont peu de villes peuvent rêver. Pour mener à bien des grands projets pour Genève, je suis convaincue que les partenariats public-privé devront être développés. Nous devons oser, faire preuve d'audace. L'exemple havrais doit nous inspirer.

### Claude Membrez

directeur général, Palexpo



**1.** La crise pandémique a été et est toujours un facteur disruptif dans l'activité de Palexpo. En allant à la rencontre de nouveaux interlocuteurs jusque-là sans rapport direct avec nos activités, de nouvelles pistes de collaboration pouvaient éventuellement être envisagées. Par ailleurs et d'une manière générale, des liens plus forts se tissent avec les participants aux délégations.

**2.** Les idées échangées doivent encore être affinées et travaillées avec les différents partenaires rencontrés. La découverte d'une ville jusque-là inconnue et des activités très particulières permettent d'entrevoir des synergies sur lesquelles il est possible de capitaliser.

**3.** À Genève et au Havre, les enjeux sont souvent similaires. Mieux se connaître permet de partager ses expériences et ainsi envisager un avenir prospectif. Même si les différences sont notoires dans l'appréhension des problèmes à venir, les échanges ne peuvent qu'être positifs.

### Florence Schurch

secrétaire générale, STSA  
(Swiss Trading & Shipping Association)



**1.** Le transport maritime est au centre du commerce international et de l'économie mondiale, puisque 90 % des biens de consommation et des matières premières sont transportés par des navires. La Suisse se classe au 9<sup>e</sup> rang mondial et au 4<sup>e</sup> rang européen en termes de tonnage brut. Environ 65 entreprises de transport maritime et de service connexes sont implantées en Suisse, dont de nombreuses sont membres de STSA. En tant qu'Association suisse du négoce de matières premières et du transport maritime, STSA compte plusieurs membres armateurs ainsi que des affréteurs. Notre mission principale est de les représenter auprès de la population et du gouvernement suisse.

**2.** Nos objectifs ont largement été atteints.

**3.** Le port du Havre accueille plusieurs milliers de navires et de bateaux de toute taille et représente le plus grand port pour les conteneurs de France puisque, chaque année, plus de 3 millions de conteneurs y transitent. De plus, 40 % du pétrole et du gaz importés en France arrivent au Havre. Nous remercions particulièrement MSC de nous avoir ouvert ses portes.

### Anne-Claire Bisch

directrice générale,  
Ports Fracs et Entrepôts de Genève SA



**1.** C'était d'observer les liens entre l'industrie et la ville. Culturellement, le fait de découvrir comment une ville bombardée après la Deuxième Guerre mondiale s'est reconstruite rapidement, qualitativement et avec quelle vision est toujours une leçon de modestie. Mais c'était aussi de rencontrer les acteurs locaux de notre domaine d'activité et d'échanger pour peut-être avoir de nouvelles opportunités. C'était enfin d'apprendre de ces expériences pour avoir des pistes d'amélioration et d'anticipation dans la gestion de notre société.

**3.** Elles ont donné l'occasion d'échanger autrement avec les participants genevois de la délégation pour mettre en lumière des possibilités de développement. Elles ont ouvert des réflexions sur les différences de modèles en France et en Suisse, sujet fort intéressant pour moi qui suis membre du Comité de la CCIG. Nous avons pu, de notre côté, expliquer les fonctionnements économiques et politiques helvétiques pour permettre de meilleures collaborations.



## Pour votre entreprise...

l'occasion de faire un geste  
auquel vos collaborateurs  
seront sensibles

information  
022 830 00 50



**fsmo.ch**

secours aux orphelins et aux enfants d'invalides

## Événement CCIG

# Un échange fructueux autour de l'économie

La discussion organisée le 1<sup>er</sup> avril dernier par la CCIG avec le conseiller fédéral en charge de l'économie, de la formation et de la recherche **Guy Parmelin** a tenu toutes ses promesses. La plupart des dossiers d'actualité, en particulier les enjeux autour de l'énergie et des échanges internationaux, ont été abordés en détail.



C'est devant un parterre d'une centaine d'invités, représentatifs de tous les secteurs d'activités, que le conseiller fédéral s'est exprimé après que la conseillère d'Etat en charge de l'économie et de l'emploi, **Fabienne Fischer**, lui eut adressé la bienvenue.

Après deux années de crise Covid, « l'économie helvétique a fait preuve d'une solide résilience », a relevé d'emblée Guy Parmelin. Mais les entreprises ont été mises à rude épreuve par la pandémie. Avec la généralisation du télétravail, elles ont opéré des changements d'habitudes et les aléas de l'actualité internationale sont à nouveau source de bouleversement et d'incertitude.

## Le gaz, un maillon faible de la Suisse

L'un des enjeux du moment pour la Suisse est de garantir son système d'approvisionnement énergétique, une ressource dont les coûts ne cessent de s'envoler depuis des semaines. « La dépendance du Vieux-Continent envers la Russie a

sans doute été sous-estimée », relève Guy Parmelin. Les autorités fédérales œuvrent avec vigueur pour minimiser les risques de pénurie, en particulier sur le gaz (ndlr. : 43 % du gaz helvétique provient de Russie), car aucun stock n'est requis. D'ailleurs, un accord avec six pays voisins a été signé fin mars pour permettre à la Suisse de passer l'hiver prochain sans embûche. Mais, pour l'heure, la situation n'est pas encore critique, d'autant plus que la Suisse a su diversifier ses sources d'importation. Dans le pire des scénarios, il faudra peut-être que l'Etat demande aux utilisateurs – entreprises comme particuliers – de baisser leur consommation actuelle de gaz. « Le fait de diminuer d'un degré la température dans un bâtiment standard permettrait déjà une économie de 7 % de gaz », indique-t-il à titre d'exemple. Sur le front de l'électricité, le conseiller fédéral s'est voulu rassurant, mettant en avant « la marge de manœuvre que constituent les réserves d'accumulation d'eau dans les barrages, contrairement au gaz ».

Une loi est en discussion au parlement pour demander aux sociétés hydrauliques de retenir une certaine quantité d'eau à la mauvaise saison.

À plus long terme, la Suisse devra pallier ses carences de formation de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les métiers liés à la transition énergétique. Mais également prévoir des instruments d'incitations fiscales, réadapter des lois désuètes ou trouver de nouvelles sources d'approvisionnement telles que le gaz liquéfié qatari. Parmi les mesures d'urgence qui pourraient être activées : le basculement sur du mazout par les usines disposant de chaudières bicom bustibles.

## Être neutres, mais pas indifférents

Aux yeux du ministre UDC, la notion de neutralité constitutionnelle de la Suisse demande de ne pas trop s'impliquer, mais ne signifie pas non plus de rester indifférents face aux violations graves du droit international, comme c'est le cas avec la Russie dans la crise ukrainienne. La reprise de consignes de l'Union européenne – et pas seulement de l'ONU – peut être envisagée le cas échéant. « Mais il ne faut pas s'attendre à ce que l'Union européenne établisse un statut à la carte pour la Suisse, car elle a d'autres chats à fouetter! ». Au rang des sanctions économiques, la confiscation d'actifs russes par exemple n'est pas anodine; il faut avoir à l'esprit la possibilité de contre-sanctions de la part de Moscou à l'encontre des entreprises helvétiques.

Il a aussi été question de l'accord-cadre européen et de ses répercussions sur l'économie. Sans oublier le projet « Horizon Europe\* » toujours en discussion. Et au cas où le 15 mai prochain le peuple suisse rejetait l'objet sécuritaire sur Frontex? « Le signal serait forcément perçu négativement par Bruxelles », avoue l'élue fédérale. Nul doute qu'il y aurait des répercussions touristiques, car les voyageurs, découragés par la délivrance d'un visa, éviteraient de venir en Suisse. Dans le même temps, il importe de diversifier ses relations internationales. Cela passe par la conclusion de divers accords de libre-échange avec les pays extra-européens (bilatéraux ou via des unions telles que le Mercosur).

## Une fiscalité internationale attractive

À l'heure des questions, les dossiers fiscaux ont aussi été abordés, en par-

ticulier le projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) en lien avec l'OCDE (voir l'article en pages 1 et 2). Une modification des lois fédérales et cantonales est attendue pour 2024. Pour Guy Parmelin, « l'imposition des entreprises doit rester attractive » afin d'éviter que les sociétés, à commencer par les multinationales, ne soient attirées par d'autres pays.

Lors de cette discussion, les atouts économiques de la Genève internationale ont bien sûr été rappelés, en particulier son statut de plate-forme mondiale du négoce des matières premières, de la gestion de fortune et de l'horlogerie de luxe. Mais rien n'est acquis et les faitières ont un rôle à jouer pour défendre chacune des branches. De façon générale, l'innovation des entreprises peut aussi être encouragée au travers de dispositifs – tels qu'Innosuisse – qui ont déjà fait leurs preuves. ■

## Industrie-Genève

# L'eau, une ressource précieuse valorisée à Genève

Le magazine « Le Monde de Demain » diffusera en mai sur Léman Bleu sa 33<sup>e</sup> émission, qui traitera de l'eau, en tant que ressource naturelle et source d'innovation. Cette émission comprendra un reportage auprès de SIG sur le traitement des eaux et un autre avec **Alice Duvert**, porteuse du projet de l'incubateur -pulse « Sur les vagues ». Il y aura aussi une interview en plateau de **Gilles Mulhauser**, directeur général de l'Office cantonal de l'eau.

**INDUSTRIE-GENÈVE.CH**  
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir la 32<sup>e</sup> émission du « Monde de demain », qui portait sur les arômes et senteurs à Genève, cliquez sur : [tinyurl.com/LeMondededemain-No32](https://tinyurl.com/LeMondededemain-No32)



\* 9<sup>e</sup> programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation entre 2021 et 2027

**SPGI** COMMERCIAL  
PROPERTY  
ADVISORS

## Meyrin

Rue Emma-Kammacher 9

Locaux logistiques et de stockage de 15'600 m<sup>2</sup>  
Divisibles dès 1'400 m<sup>2</sup>  
Accès par monte-charge de 6T  
Quais de chargements couverts au RDC  
Bureaux cloisonnés et petits ateliers disponibles  
Places de parc disponibles

SPGI Geneva SA [geneva.spgi.ch](https://www.geneva.spgi.ch)  
Alexandre Schwab 022 707 46 75 | [als@spgi.ch](mailto:als@spgi.ch)

**À louer**

Locaux  
logistiques  
au cœur de la  
ZIMEYSA



157<sup>e</sup> Assemblée générale et dîner annuel de la Chambre

# Laurence de la Serna élue à la présidence



De gauche à droite, Fabienne Fischer, conseillère d'Etat en charge de l'économie et de l'emploi, Diego Esteban, président du Grand Conseil, Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat en charge des finances et des ressources humaines, Serge dal Busco, président du Conseil d'Etat, Laurence de la Serna, présidente de la CCI, Gilles Rufenacht, vice-président de la CCI, Vincent Subilia, directeur général de la CCI, Mauro Poggia, vice-président du Conseil d'Etat.

L'Assemblée générale du 13 avril dernier a permis de réélire Laurence de la Serna à la présidence de la CCI, conformément au principe de présidence tournante annoncée par le Comité en 2019. Gilles Rufenacht, président sortant, redevient vice-président.

Quant aux membres du Comité ainsi que du Conseil économique arrivés au terme de leur mandat de trois ans, tous ont souhaité le renouveler ; l'Assemblée les a réélus dans leur fonction. Notons que les votes, électroniques, étaient à nouveau sécurisés et

inscrits sur la blockchain grâce à Cryptolex.

En clôture de la partie statutaire, une brève vidéo sur l'Ukraine a été présentée par Inna Malaia-Iurlova, originaire de ce pays, fondatrice et CEO de Bevel World, qui met son entreprise de coaching en développement personnel au service de l'intégration des femmes ukrainiennes réfugiées en Suisse.

Comme à l'accoutumée, le Conseil d'Etat a adressé un message aux entrepreneurs, par la bouche de son président, Serge dal Busco.

Le dîner annuel a permis aux participants de réseauter tout en goûtant aux saveurs du monde proposées par les restaurants de Palexpo. ■

## INNOVATION

## Pour mieux comprendre l'écosystème de l'innovation

En période d'incertitude, l'innovation se révèle cruciale pour les entreprises.

Genilem, association qui aide les « aspirants » entrepreneurs de Vaud et Genève à transformer leur idée en une société viable, s'est penchée sur l'écosystème de l'innovation. Ceci afin de le comprendre sous toutes ses coutures, pour mieux encadrer la créativité et la stimuler.



Dans la brochure « L'innovation silencieuse » qui présente cette réflexion, une première piste est abordée : si l'innovation technologique est celle qui est la mieux financée, elle n'est pas la seule. D'autres modèles de création d'idées émergent, fruits de l'échange et de la coopération entre différents acteurs.

Un exemple parmi ceux mentionnés, celui de La Petite épicerie : regrettant la fermeture de la dernière épicerie du village, quatre entrepreneurs ont eu l'idée d'installer un container dans lequel les producteurs déposent leurs produits et auquel les clients ont accès grâce à une application. Relevons également Magic Tomato, qui livre à domicile des produits locaux et frais, selon un modèle responsable.

Il en ressort que proposer quelque chose de nouveau et qui répond à un besoin suppose avant tout des liens, des envies, des rencontres. En effet, parfois l'innovation n'est pas révolutionnaire et tient plus du processus d'amélioration continue. Elle est rendue possible par la capacité de l'entreprise à remettre en question les manières de faire et de penser habituelles, d'instaurer un dialogue continu avec ses clients, de laisser surgir les idées des collaborateurs.

### Au cœur de l'innovation d'impact

Une deuxième piste touche à l'innovation sociale (ou d'impact), qui est dédiée aux problèmes sociaux ou environnementaux et devient de plus en plus évidente pour les entreprises. Ce type d'innovation demande un savoir-faire et une manière de penser de façon nouvelle. Entièrement tourné vers les conséquences et la manière dont il transforme l'environnement, les relations, le bien-être, il requiert d'autres critères de mesures. À Genève par exemple, La Corde à Linge a développé un nouveau système de production et de distribution locales de lessive écologique. Sa fondatrice a remarqué combien son modèle est de mieux en mieux accepté par les consommateurs. Elle espère que ce n'est pas un effet de mode mais une vraie transition durable, car elle juge fondamental d'initier la population à l'écologie.

Pour télécharger la brochure « L'innovation silencieuse » : <https://tinyurl.com/innovation-silencieuse>



## Ceci n'est pas une promesse.

Contribuer à réduire de 60% les émissions de CO<sub>2</sub> c'est possible !  
Avec son programme Thermique2030°, SIG développe des réseaux de chaleur et de fraîcheur renouvelables pour les bâtiments et les logements.  
Un investissement bon pour la transition énergétique et l'économie genevoise !

[sig-ge.ch/thermique2030](http://sig-ge.ch/thermique2030)

Thermique  
2030°

SIG

## QUALITÉ ET FIABILITÉ LE CHOIX DES GRANDES MARQUES

SABO

STIHL

KÄRCHER

JOHN DEERE



Chalut  
Green Service

JUSSY 022 759 91 91 - MIES 022 755 60 22 - ACLENS 021 731 29 91  
[www.chalut-greenservice.ch](http://www.chalut-greenservice.ch)

## Partenaire

# Administrateurs, dirigeants : une responsabilité de plus en plus exposée

La responsabilité des dirigeants et des membres des conseils d'administration est de plus en plus engagée et ce, à différents niveaux: social, technique, réglementaire et sociétal. Pourtant, les entreprises sont souvent mal armées face à ces risques, en particulier les entreprises suisses, tant en termes de prévention que de couverture. Or, il existe des réponses qui ne sont pas réservées aux seules multinationales.



Les membres des directions et des conseils d'administration engagent leur responsabilité personnelle dans le cadre de leurs fonctions. En cas de condamnation, ils sont redevables sur leurs biens propres. Ils peuvent être mis en cause par les actionnaires, les pouvoirs publics, des créanciers, des concurrents ou des clients ainsi que par leurs employés. Un risque de plus en plus fréquent que les bouleversements provoqués par la pandémie n'ont fait qu'accroître. Revue de détails.

## Préserver la santé et la sécurité du personnel

Avec la crise sanitaire, la question de la responsabilité de l'employeur en matière de préservation de la santé et de la sécurité du personnel est devenue un sujet prioritaire. À la pandémie, s'est ajoutée une succession de scandales concernant des cas supposés ou avérés de harcèlements sexuels, d'humiliations, de sexisme et de racisme. Ces affaires, jusqu'à présent peu médiatisées en Suisse et qui s'inscrivent dans la mouvance des mouvements #MeToo, #BlackLivesMatter, etc., ont conduit à des investigations pour remonter la chaîne de responsabilités, à commencer par celle des dirigeants.

## Protéger les données, prévenir le risque cyber

La généralisation du télétravail s'est accompagnée d'une hausse très marquée des cas de piratage informatique. Les cyberattaques peuvent occasionner des dégâts énormes, voire la disparition de l'entreprise. Les mesures mises en place pour lutter contre ce fléau sont en train de devenir un des paramètres d'appréciation de la pertinence d'un investissement

dans une entreprise. Aucun investisseur ne peut désormais ignorer les risques financiers engendrés par une cyberattaque. Les conseils d'administration et les dirigeants d'entreprise ont donc un rôle clé à jouer en veillant de près à la sécurité, à la capacité de réaction en cas d'attaque de leur entreprise et à leur aptitude à rester en conformité avec les réglementations sur la protection des données.

## Respecter la réglementation

Selon l'étude de la société d'assurance-crédit Euler Hermes, le nombre d'entreprises suisses en situation d'insolvabilité devrait augmenter de 10% en 2022, chiffre néanmoins inférieur à ceux de 2018 et 2019. En cas de pertes de capital ou de surendettement, les administrateurs doivent prendre des mesures d'assainissement conformément à l'article 725CO. En cas de non-respect de la réglementation, ils s'exposent à une recherche en responsabilité pour négligence.

## S'engager dans la RSE

Le profit n'est plus la valeur cardinale. Les actionnaires, les employés, pour ne citer qu'eux, attendent des conseils d'administration un engagement fort en matière de responsabilité sociale et sociétale. Un engagement suivi de faits pour ne pas être accusés de greenwashing, dévastateur en termes d'images et de crédibilité. Les choix d'investissement doivent de plus en plus souvent correspondre aux critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG).

## D&O, deux lettres pour se couvrir

Face au contexte exposé ci-avant, les assureurs s'attendent à une augmentation des procédures judi-

ciaires à l'encontre des dirigeants. Pour se couvrir, il est possible de souscrire une assurance Responsabilité des Dirigeants, souvent dénommée D&O pour « Directors and Officers Liability Insurance ». Elle prend en charge les frais de défense en cas de plainte ainsi que les dépenses éventuelles liées aux dommages-intérêts. Elle protège également le patrimoine des personnes assurées.

Les assureurs ont revu leur politique de souscription, craignant de futures faillites. Leur approche est de nouveau plus technique. Ils sont

aujourd'hui très sensibles à la solidité financière du dossier, à la qualité de l'information de l'entreprise, à la transparence, à ses choix organisationnels, à la surveillance de la gestion des risques, à la manière dont les directions ont géré et

gèrent la crise sanitaire actuelle tant du point de vue humain que technologique. En un mot, aux mesures de prévention que l'entreprise a mises en place. Car, comme toujours en matière d'assurance, avant de couvrir, il faut agir. ■

### Auteur



**Sophie Di Meglio** est Directrice des Risques Spéciaux chez Swiss Risk & Care. Juriste de formation, elle a rejoint Swiss Risk & Care et le courtage en assurances en septembre 2013, après 18 ans d'expérience au sein de compagnies d'assurances (AXA, AIG, CNA, ZURICH) sur divers marchés (France, Belgique, Luxembourg, Suisse, UK, Moyen-Orient). Sophie Di Meglio est reconnue comme experte en Risques Financiers.

**SWISS RISK & CARE**  
Our independence • Your best insurance

## Financement sur mesure de l'immobilier professionnel

Des solutions financières personnalisées pour les chefs d'entreprises qui souhaitent emprunter pour construire, rénover ou acquérir des locaux à usage commercial, artisanal ou industriel.

**Un entrepreneur se doit de réagir rapidement aux évolutions de l'environnement économique afin de conserver ses avantages concurrentiels. Les stratégies commerciales ou de production peuvent ainsi conduire à l'extension d'espaces commerciaux, de travail artisanal ou industriel, ou à la modernisation des surfaces existantes. De même, la transition énergétique incite à prévoir des travaux onéreux d'adaptation de l'infrastructure. Toutefois, ces investissements permettent aussi d'augmenter la valeur de l'entreprise voire de bénéficier d'avantages fiscaux.**

Ces projets sont conduits sur le long terme. Ils nécessitent des solutions de financement adaptées ainsi qu'une gestion maîtrisée des risques spécifiques du domaine de l'immobilier. Qu'il s'agisse de l'acquisition d'une halle, de la construction d'une annexe ou de la rénovation d'un bâtiment existant, le financement ne saurait être réduit à des solutions standards. C'est la raison pour laquelle il est indispensable d'être accompagné par un architecte financier qui maîtrise toutes les particularités de ces opérations.

**Connaissance du tissu économique local**  
Clé de la réussite: le conseil d'un expert doté d'une parfaite connaissance du marché régional. Chaque région possède ses particularités!

### Du prêt standard aux solutions sur mesure

Un large éventail est à disposition des dirigeants d'entreprises: crédit à la construction, avance à terme fixe, prêts hypothécaires à taux fixe, à taux variable ou à



taux SARON ainsi que des prêts hypothécaires Minergie®. Ces derniers répondent aux exigences des entrepreneurs visant les plus hauts critères environnementaux. Enfin, nos solutions *tailor-made* de prêts hypothécaires structurés offrent à une clientèle qualifiée la possibilité d'optimiser un financement lié à un ou plusieurs instruments de couverture sur les marchés financiers.

### De l'analyse globale à une offre spécifique

Les experts en financement immobilier effectuent en premier lieu une analyse approfondie du projet d'investissement. Ils examinent ensuite la planification financière de l'emprunteur afin de déterminer et proposer la structure la mieux adaptée.

Le plan financier: une décision aussi réfléchie que le plan de l'architecte...

La Banque Cantonale de Genève se tient aux côtés des entrepreneurs pour les accompagner dans leurs projets immobiliers professionnels en Suisse.

### Plus d'informations ?

058 211 21 00  
(du lun. au ven. de 7h30 à 19h30,  
sam. de 9h00 à 16h00  
et dim. de 9h00 à 13h00)

info@bcge.ch  
bcge.ch/fr/immobilier-entreprises

**BCGE**

Aux côtés des entrepreneurs

<sup>1</sup> Celles du Canton de Genève sont résumées dans la brochure «Financement de l'immobilier, la doctrine d'engagement de la BCGE», téléchargeable sur [bcge.ch/fr/doctrine-du-financement-de-l-immobilier-fr](http://bcge.ch/fr/doctrine-du-financement-de-l-immobilier-fr).

**Agenda**

**Réseautage**

**Mardi 17 mai 2022** de 17h30 à 19h30 - CCIG  
17h30 de la Chambre



**Formations**

**Vendredi 20 mai 2022** de 9h à 17h - CCIG

Accords de libre-échange  
et origine préférentielle



**Mardi 31 mai 2022** de 7h30 à 10h - CCIG

BeSMARTphoneVIDEO  
Comment réaliser des vidéos  
de qualité pour sa PME  
avec un smartphone



**Commerce international**

**Mardi 28 juin et mercredi 29 juin 2022**

Hôtel Président Wilson, Quai Wilson 47, Genève

Switzerland -  
GCC Economic Forum



Swiss Board Institute



**Judi 29 septembre 2022** de 8h30 à 16h15

IMD Business School, Lausanne

Journée du Conseil  
d'administration



Organisée par la Fondation Swiss Board Institute sous l'égide de l'Université de Genève (département GSEM) et en partenariat avec l'IMD, la Journée du Conseil d'administration s'adresse aux membres de conseils d'administration et de directions générales d'entreprises cotées et non cotées de Suisse romande. Elle leur propose un forum pluridisciplinaire consacré à la fonction d'administrateur.

*Les administrateurs membres de la CCIG bénéficient d'un tarif préférentiel.*

**Pour tous les événements ci-dessus:**

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: [www.ccig.ch/agenda](http://www.ccig.ch/agenda)



**La deuxième édition  
de la Marche de l'espoir  
des Entreprises en 2022**



Pour la deuxième édition de cette marche, Terre des Hommes Suisse souhaite fédérer 50 sociétés genevoises autour d'un engagement inter-entreprises visant à parcourir collectivement la distance de 384 000 kilomètres, soit la distance entre la Terre et la Lune, afin de défendre les droits de l'enfant. Cette édition se déroulera du 16 octobre au 20 novembre 2022 et a pour objectif de récolter CHF 200 000.-.

La force de la Marche de l'espoir des Entreprises est de fournir, clé en main, aux entreprises participantes un outil permettant la réalisation d'une action de responsabilité sociale (RSE), de renforcer la cohésion au sein de leurs équipes, de promouvoir la santé de leurs collaborateurs et de faire la différence pour les enfants. Ouverte sur toutes les manières sportives et non polluantes de participer, de la marche à la course en passant par le vélo ou tout autre sport, elle est fédératrice, permettant à chacun d'y participer à son rythme et selon sa modalité.

*La CCIG encourage ses Membres à se mobiliser pour cette marche, afin de permettre à Terre des Hommes Suisse de garantir un soutien à 50 000 enfants les plus vulnérables, particulièrement des jeunes filles, pour leur accès à l'éducation et la préservation de l'environnement.*

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTER:  
Christian Bauwens, chargé de partenariats entreprises, tél. 022 737 36 65, [c.bauwens@terredeshommesuisse.ch](mailto:c.bauwens@terredeshommesuisse.ch)

**IMPRESSUM**

**CCIGinfo**

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

**Responsable d'édition:**  
Alexandra Rys

**Rédaction:**  
Mohamed Atiek, Marguerite Bouillet, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Béatrice Ojeda, Alexandra Rys, Morgan Tinguely

**Publicité:**  
HP media SA, tél. 022 786 70 00

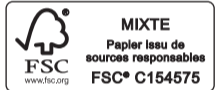
**Conception:** ROSS graphic design

**Impression:** Atar Roto Presse SA, Satigny

**Informations:** [publications@ccig.ch](mailto:publications@ccig.ch)



**Maison de l'économie**  
Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève  
Tél. + 41 (0)22 819 91 11  
Fax + 41 (0)22 819 91 00  
[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch)



imprimé en suisse

EDITEUR



"BEAUTY LIES IN THE DETAILS OF THE GRANDEST STRUCTURES, AND THE FINEST." ORAÏTO, CREATOR OF SHAPES, WEARS THE VACHERON CONSTANTIN PATRIMONY.

**VACHERON CONSTANTIN** | ONE OF NOT MANY.  
GENÈVE

PARTENAIRES

OR

SKYNIIGHT SWISS RISK CARE  
BCGE groupe mutuel GONET BANQUIERS 1845

ARGENT

m3 GROUPE GED - COPIEURS - IT swisscom CGNI+ devillard

BRONZE

Allianz Protectas PORTS FRANCS eu Business School EXECUTIVE TRAVEL BALESTRAFIC integrail MIGROS JTI FLORIMONT SIG Vitol TP PUBLIOTE SA

DURABILITÉ INTERNATIONAL JURIDIQUE HOSPITALITÉ INNOVATION COWORKING

SUCAFINA P&G EVERSHEDES SUTHERLAND Hilton microshare Regus SPACES